



Compte rendu du CTSD du 13 juin 2014

Réponse de la DAASEN aux déclarations préalables :

Le Recteur a reçu les organisations pour expliquer sa position sur les temps partiels.

Les demandes de temps partiels sont légitimes, certaines sont de droit, elles se font dans l'intérêt du service (en fonction des besoins des territoires). Le fait de demander est légitime, mais certaines demandes n'entraînent pas nécessairement des changements dans la vie des agents. La DSDEN procédera à un examen personnel des situations. Il ne leur est pas possible de tout accorder.

Les collègues, à qui on refusera leur demande de temps partiel, seront reçus lors d'entretiens personnels d'explications avant le 30 juin. La DSDEN tâchera de tenir compte de la situation personnelle des personnes. Les inéats ne seront pas bloqués dans le cadre de permutations. Le Recteur n'est pas opposé à des échanges.

1-Approbation des PV

28 janvier 2014 : unanimité

20 mars 2014 : unanimité

28 mars : unanimité

2-Rythmes scolaires

Liste commentée par M Gratianette : les communes qui doivent appliquer la réforme à la rentrée 2014 et qui ont demandé à modifier les POTS, il faut un consensus conseil d'école / conseil municipal => sinon retour initial. Ils seront validés au CTSD du 24 juin 2014, il faut que les comptes rendus des conseils d'écoles soient retournés à la DSDEN avant le 23 juin.

S'il n'y a pas de conseil d'école, il n'y aura pas de modification

Pour une même commune, il faut que plus de la moitié des conseils d'écoles aient adopté le nouveau projet pour qu'il y ait changement.

Si votre école est dans cette situation, n'hésitez pas à nous faire remonter le compte rendu de votre conseil d'école afin qu'on puisse intervenir lors du CTSD sur les rythmes le mardi 24 juin.

3-Préparation Rentrée scolaire 1^{er} degré

- **1 fermeture** : école primaire d'Isle St Georges
- **11 ouvertures de classes maternelles**
 - école maternelle d'Arès
 - école maternelle Picasso à Bruges
 - école maternelle Prévert à Bruges
 - école maternelle Prévert à Carbon Blanc
 - école maternelle de Galgon
 - école maternelle Rostand à Lormont

- école maternelle de Ludon Médoc
- école primaire Bonheur à Ambarès et Lagrave
- école primaire Cubzac les ponts
- école primaire du Porge
- école primaire Havel à Bordeaux

- **14 ouvertures de classes élémentaires**
 - école primaire Bonheur à Ambarès et Lagrave
 - école primaire Ayguemorte Les graves
 - école élémentaire Cocteau à Bordeaux
 - école élémentaire Poincaré à Bordeaux
 - école élémentaire Thomas à Bordeaux
 - école primaire de cubnezais
 - école primaire de Lugon et l'île du Carnay
 - école primaire Lillet à Mios
 - école primaire Ramonet à Mios
 - école primaire St Michel de Rieufret
 - école élémentaire St Trojan
 - école élémentaire Joliot Curie à Talence
 - école élémentaire Girol à Eysines
 - école élémentaire Molière à St Aubin de Médoc

Ces ouvertures seront confirmées après le CDEN de lundi 16 juin.

***Pour l'UNSA-Éducation
Céline Gravelier
Evelyne Faugerolle
Cédrine Sancier
Vincent Fauvel***